



**COMITÉ SYNDICAL DU LUNDI 14 JUIN 2021**

**DÉLIBÉRATION N° 2021-71**

**PROCEDURES ADMINISTRATIVES JURIDIQUES ET FONCIERES**

**11 – Signature de la convention de partenariat avec GRDF pour la visite du site de méthanisation du SIAH  
(Convention n° 2021-04-15)**

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le mardi 08 juin 2021, s'est réuni le lundi 14 juin 2021 à l'espace Marcel Pagnol de VILLIERS-LE-BEL, situé 2 Rue Gounod - 95400 VILLIERS-LE-BEL, sous la Présidence de Benoit JIMENEZ, Président du Syndicat.

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi quatorze juin à neuf heures,

**Date de la convocation : Le mardi 08 juin 2021**

**Nombre de délégués titulaires en exercice : 70**

**Nombre de délégués suppléants en exercice : 70**

**Nombre de délégués formant le quorum minimum : 24**

**Président de séance : Benoit JIMENEZ**

**Secrétaire de séance : Christiane AKNOUCHE, Déléguée de la commune de BAILLET-EN-FRANCE**

**Nombre de présents : (40)**

**Dont (40) présent(e)s avec droit de vote formant le quorum**

**CAPV :** Philippe FEUGERE (Andilly), Valério MACCAGNAN (Attainville), Joëlle POTIER et Pascal TESSÉ (Bouffémont), Jean-Robert POLLET (Ézanville), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Moisselles), Blandine WALSH DE SERRANT et Zoheir AICHOUCHE (Piscop)

**CARPF :** Tony FIDAN et Joël DELCAMBRE (Arnouville), Claude BONNET (Bonneuil-en-France), Francis MALLARD et Marie-Claude CALAS (Bouqueval), Ingrid DE WAZIÈRES (Epiais-lès-Louvres), Roland PY et Patrice SAUBATTE (Fontenay-en-Parisis), Benoit JIMENEZ (Garges-Lès-Gonesse), Jean-Michel DUBOIS et Claude TIBI (Gonesse), Daniel CHAUVOT (Le Mesnil-Aubry), Didier GUEVEL et Marcel HINIEU (Le Plessis-Gassot), Bertrand KOVAC et Patrice PAGNOU (Le Thillay), Eddy THOREAU (Louvres), Nicole BERGERAT (Puisseux-en-France), François CARRETTE et Pierre COTTIN (Roissy-en-France), Jean-Charles BOCQUET et Gérard DRÉVILLE (Saint-Witz), Navaz MOUHAMADALY (Sarcelles), Bruno REGAERT et Freddy BOULANGER (Vaud'herland), Lionel LECUYER (Vémars), Cathy CAUCHIE (Villeron), Maurice MAQUIN (Villiers-le-Bel)

**CCCPF :** Christiane AKNOUCHE (Baillet-en-France), Jean-Claude BARRUET et Lionel LEGRAND (Mareil-en-France)

**Absent(e)s et représenté(e)s : (5)**

**CARPF :** Ramzi ZINAOUI (Garges-lès-Gonesse) a donné pouvoir à Benoit JIMENEZ (Garges-lès-Gonesse)

Jean-Jacques PERCHAT (Puisseux-en-France) a donné pouvoir à Nicole BERGERAT (Puisseux-en-France)

Sylvain LASSONDE (Sarcelles) a donné pouvoir à Navaz MOUHAMADALY (Sarcelles)

Léon ÉDART (Villiers-le-Bel) a donné pouvoir à Maurice MAQUIN (Villiers-le-Bel)

**CCCPF :** Jean-Claude LAINE (Baillet-en-France) a donné pouvoir à Christiane AKNOUCHE (Baillet-en-France)

**Présent(e)s sans droit de vote : (0)**

## PROCEDURES ADMINISTRATIVES JURIDIQUES ET FONCIERES

### 11 – Signature de la convention de partenariat avec GRDF pour la visite du site de méthanisation du SIAH (Convention n° 2021-04-15)

#### *EXPOSÉ DES MOTIFS*

La présente convention a pour objet de définir les modalités d'organisation de visites guidées pédagogiques du site de méthanisation du SIAH par OTV et GRDF pour les collaborateurs de GRDF et pour les parties prenantes de la filière méthanisation.

OTV exploite, pour le compte du SIAH, un site de méthanisation sur la commune de GARGES-LÈS-GONESSE. Cette unité de méthanisation transforme des intrants organiques en digestat et en gaz vert valorisé en injection dans le réseau de distribution de gaz. Le SIAH et OTV contribuent au développement de la filière méthanisation, notamment au travers d'actions pédagogiques comme l'organisation de visites guidées sur le site.

Acteur de la transition énergétique, GRDF accompagne le développement de la filière biométhane et organise des visites pédagogiques d'unités de méthanisation pour faire connaître la filière à ses collaborateurs et à ses parties prenantes.

Pendant toute la durée du partenariat, les parties s'engagent à définir ensemble un planning des visites du site, à raison de 2 à 3 visites par an, en fonction des besoins de GRDF et des contraintes du SIAH ainsi que d'OTV.

Au titre de la présente convention, GRDF s'engage à verser au SIAH la somme de 250 € HT par groupe et par visite.

Les crédits en recettes sont prévus au budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées, chapitre 77, article 7718.

#### *CECI EXPOSÉ*

#### **Le Comité Syndical,**

Après avoir entendu le rapport de Cathy CAUCHIE,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le projet de partenariat avec GRDF pour la visite du site de méthanisation du SIAH,

**Vu** le projet de convention relative au partenariat avec GRDF pour la visite du site de méthanisation du SIAH,

**Considérant** la nécessité d'autoriser le Président à signer la convention,

## PROCEDURES ADMINISTRATIVES JURIDIQUES ET FONCIERES

### 11 – Signature de la convention de partenariat avec GRDF pour la visite du site de méthanisation du SIAH (Convention n° 2021-04-15)

#### LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

- 1- **Approuve** la convention n° 2021-04-15 relative de partenariat avec GRDF pour la visite du site de méthanisation du SIAH,
- 2- **Prend acte** que les crédits en recettes sont prévus au budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées, chapitre 77, article 7718,
- 3- **Et autorise** le Président à signer la convention et tous les actes relatifs à cette convention.

À VILLIERS-LE-BEL, le lundi 14 juin 2021

Benoit JIMENEZ,

*Signé*

Président du Syndicat,  
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité

le : 13/07/2021

Affichée le : 13/07/2021

Retirée le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.